

# FORMATION

## CREER UNE ENTREPRISE

Actions de formation dispensées aux créateurs et repreneurs d'entreprise

Code CPF : 203

### OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires à la création d'une entreprise.

Trouver, adapter et vérifier la viabilité d'une idée par rapport à u marché.

Savoir rédiger un business plan

Savoir établir un prévisionnel et un plan de financement conforme aux attentes des banques et investisseurs.

Choisir une forme juridique adaptée et rédiger des statuts conformes à la législation française.

Savoir remplir les formalités administratives relatives à la création d'une entreprise.

### PUBLIC

Tout public amené à créer une entreprise.

### PRÉ-REQUIS

Maîtriser les bases de **l'utilisation d'un ordinateur** : savoir rédiger sur clavier pour l'envoi d'e-mails ou traitement de texte.

Posséder un **niveau de français courant**.

### DURÉE

30 heures

### FORFAITAIRE

Cette formation à distance nécessite la réalisation par le stagiaire de travaux sur logiciels et plateformes numériques externes à la plateforme de l'organisme de formation. Cette situation implique une demande de financement forfaitaire sur la base du décret n° 2017-382 du 22 mars 2017.

Cette durée forfaitaire totale correspond à la durée de la formation retenue au titre de la participation de l'entreprise ou du financeur au financement de la formation professionnelle continue au sens des articles L.6331-1 et suivants du Code du Travail en vue de permettre l'imputabilité des dépenses de formation correspondantes, leur éventuelle prise en charge par un organisme paritaire collecteur agréé et/ou, le cas échéant, le décompte des droits utilisés par le bénéficiaire au titre de son droit individuel à la formation.

### TYPE

Formation à distance

### EVALUATION

Feuilles d'émargement

Attestation de fin de formation

### MOYENS

### PEDAGOGIQUES

Accès la plateforme e-learning et vidéo de l'Ecole.

# **PROGRAMME**

## **1. L'IDEE D'ENTREPRISE**

- Le Business Model Canva
- Définir mon activité et mes fournisseurs clés
- Ma proposition de valeur
- Les ressources clés
- Relation client
- Canaux de distribution
- Structure de coûts
- Sources de revenus

## **2. LE BUSINESS PLAN**

- Les règles et modèles de création d'un Business Plan
- L'analyse Externe
- L'analyse Interne
- La nouvelle proposition de valeur
- Le plan d'Action (calendrier)
- Les risques
- Rebondir si le plan ne se passe pas comme prévu

## **3. LE FINANCEMENT**

- Le compte de résultat prévisionnel
- Le bilan de l'entreprise : comment financer mes actifs ?
- Etablir le plan de financement du projet d'entreprise
- Monter un dossier de demande prêt bancaire
- Monter un dossier pour un investisseur (Business Angel, Fonds d'investissement, etc...)
- Les fonds d'investissement à qui envoyer son dossier

## **4. LE JURIDIQUE**

- Les formalités de dépôt d'une nouvelle entreprise
- Quelle forme juridique adopter ?
- Rédiger les statuts
- Les conséquences fiscales et sociales de chaque statut
- Le pacte d'associés
- Prévenir et résoudre les conflits juridiques

## **5. EXEMPLES REELS DE CREATIONS D'ENTREPRISE**

Des entrepreneurs dévoilent les coulisses de la création de leur entreprise réelle. Ils expliquent chaque étape de leur parcours et détaillent leurs idées, leurs ressources, leurs modes de financements, et leur chiffre d'affaires.

## Séquence à distance

### Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser

Le stagiaire devra réaliser les travaux suivants dans le temps imparti.

<b>Travaux</b>	<b>Durée estimée (h)</b>
<b>Visionnage et apprentissage des vidéos de cours.</b>	12h
<b>Business Model Canva</b> Réaliser le Business Model Canva du projet : <ul style="list-style-type: none"><li>- Note de présentation des activités principales</li><li>- Note de présentation des ressources clés</li><li>- Note de présentation de la proposition de valeur</li><li>- Note de présentation de la segmentation client</li></ul>	3h
<b>Réalisation d'un plan d'action commercial détaillant:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les partenaires clés,</li><li>- La relation client</li><li>- Les canaux de distribution</li></ul>	3h
<b>Réalisation d'une note sur la gestion financière de l'entreprise :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- La structure de coûts</li><li>- Les sources de revenus de l'entreprise</li></ul>	2h
Travail de détermination d'une forme juridique adaptée en fonction des objectifs de l'entreprise.	1h
Réaliser un prévisionnel financier des 2 premières années	4h
Réalisation du Business Plan	4h
Rédaction d'un Elevator Pitch pour présenter son projet	1h
<b>TOTAL FOAD</b>	<b>30h</b>

# Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

Salle de formation équipée d'un grand écran permettant au formateur encadrant de projeter les supports de cours, vidéos, exemples, logiciels et exercices de démonstration. Connexion internet sans fil WIFI. L'organisme ne fournit pas d'ordinateur.

Supports de cours digitalisés et vidéos livrés lors de la première séance.

4 séances réalisées en présentiel et réparties sur 4 semaines consécutives, à raison d'une séance par semaine. Ces séances sont réalisées à un horaire et un jour de semaine fixe attribué par l'organisme de formation.

Les ateliers hebdomadaires sont complétés par des cours vidéo et de nombreux travaux à réaliser sur ordinateur, sur la plateforme du prestataire mais aussi sur des logiciels tiers. Le prestataire avertit le bénéficiaire sur le volume important de ces travaux et le fort investissement personnel demandé pour la partie à distance de cette formation.

Une dernière séance en présentiel est à ajouter et est dédiée au passage de la certification.

## Modalités de suivi et évaluations spécifiques FOAD

### ***1/ Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation :***

Thibault Viguié : Directeur Général de l'Ecole Française (certificateur OPS SARL). Master ESSCA. Master in Business Administration, Université Corvinus de Budapest.

Guillaume Caillot : Directeur Général de l'Ecole Française du Digital.

### ***2/ les modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes ;***

Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire est accompagné via la plateforme e-learning de l'école, par e-mail, par téléphone ou via l'application mobile de l'école sur laquelle le stagiaire peut échanger en direct avec son formateur, les autres stagiaires ou l'équipe pédagogique.

Le stagiaire rencontre un seul formateur 1 fois par semaine dans les locaux de l'organisme lors des séances en présentiel. Il peut demander toute assistance à son formateur ou l'équipe présente à ce moment.

Il peut également contacter l'école au 01 84 20 09 78 ou à l'adresse [administration@ecolefrancaisedudigital.com](mailto:administration@ecolefrancaisedudigital.com) pour toute assistance.

### ***3/ les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.***

24h après l'envoi d'un e-mail à l'adresse [administration@ecolefrancaisedudigital.com](mailto:administration@ecolefrancaisedudigital.com)

## **Moyens d'organisation, accompagnement, assistance, pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire**

Dispositif pédagogique mixte qui s'appuie sur 4 séances présentielles au centre, et d'un dispositif de formation à distance. Ces séances réalisées en petits groupes de **5 à 12 stagiaires maximum** ont vocation à jaloner le parcours de formation, en vérifiant l'acquisition des compétences et l'assiduité des stagiaires. Elles sont également composées d'exercices pratiques réalisés en présence d'un expert de l'informatique et du web.

Fourniture lors du premier atelier en présentiel d'un accès à la plateforme en ligne de l'Ecole Française du Digital. Cette plateforme regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo suivis de cours synthèse lors des ateliers en présentiel
2. Les auto-évaluations : entraînements sous forme de quiz
3. Les exercices d'application : Réalisation de cas pratiques dont le résultat est à envoyer pour archive sur la plateforme.
4. Un ou plusieurs logiciels et/ou services tiers en ligne.

Au-delà de la période de formation prévue dans le dispositif, le stagiaire aura la possibilité de se connecter pendant une période 12 mois suivant la fin de la formation.

Entre les ateliers hebdomadaires, le prestataire met à disposition du bénéficiaire l'Application mobile de l'Ecole Française du Digital disponible sur systèmes Android et iOS. Cette application permet de dialoguer et échanger des fichiers photo / vidéo en temps réel avec le formateur ou les autres stagiaires de la formation.

## **Suivi de la formation et évaluation des résultats**

Les séances en présentiel donnent lieu à la signature de feuilles d'émargement co-signées par le formateur et le stagiaire.

Concernant les séquences à distance, chaque complétion d'un chapitre (ex: cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de donnée MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres.

Le parcours à distance est jalonné de tests d'évaluation (type quizz) ou d'exercices de mise en pratique à réaliser sur ou en dehors de la plateforme. Lorsque les exercices sont à réaliser sur logiciels spécifiques en dehors de la plateforme de formation à distance, la preuve d'assiduité est apportée par le dépôt par le stagiaire, sur la plateforme, du fichier informatique créé sur le dit logiciel externe.

Les exercices et travaux d'évaluation réalisés sur la plateforme e-learning tout au long de la période de formation sont évalués en fin de formation par l'équipe pédagogique, sans remise de commentaires de correction.

## **Modalités de validation**

Attestation de formation et d'acquis de compétences de **l'Ecole Française**.